

Prise en charge médicale ou sociale (version internet)

Si vous rencontrez des difficultés médicales ou sociales, ponctuelles ou récurrentes, qui sont susceptibles de perturber voire compromettre votre parcours à l'ENSAIA, vous pouvez faire appel à des personnels de l'ENSAIA ou de l'UL chargés de vous orienter, de vous accompagner pour traverser ces difficultés dans les meilleures conditions possibles. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour réagir !

QUI CONTACTER A L'UL ?

Vous pouvez en toute confidentialité consulter le **personnel médical** et ou les **assistants sociaux** de l'Université de Lorraine. Les services concernés sont situés à 10 min. de l'ENSAIA par le Tram. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone. Les services et coordonnées sont disponibles sur le site suivant : <https://www.univ-lorraine.fr/la-vie-a-luniversite-de-lorraine/sante/>

Même s'il est préférable de choisir des créneaux de rendez-vous médicaux et sociaux hors enseignements, l'urgence de votre situation peut justifier des rendez-vous pris pendant les cours. Ces consultations avec des personnels de l'Université de Lorraine ont alors valeur de convocation et vous dispensent de cours.

QUI CONTACTER A L'ENSAIA ?

En amont ou en parallèle de cette prise en charge, vous pouvez également échanger avec les correspondants de la Vie Etudiante de l'Ecole ci-dessous afin de vous accompagner et de vous orienter dans vos démarches :

- la gestionnaire de la scolarité de 1^{ère} année,
- une enseignante-chercheuse en filière Agronomie,
- un enseignant-chercheur en filière Industries Alimentaires,
- la Secrétaire de Direction
- le Directeur des Etudes

QUELLE CONFIDENTIALITE ?

Les **échanges** concernant votre situation médicale et ou sociale restent **strictement confidentiels**, que vous interagissiez avec le personnel de l'Université de Lorraine ou les correspondants de la Vie Etudiante de l'école. **Aucune information vous concernant ne pourra être transmise à l'équipe pédagogique de l'ENSAIA, à vos camarades ou encore à votre famille sans votre autorisation expresse.**

POURQUOI SIGNALER MES DIFFICULTES ?

Des **aménagements de votre scolarité** peuvent être mis en place lors d'échanges au sein une **Commission de santé** tripartite : étudiant concerné, personnel médical et social et Direction des Etudes/Vie Etudiante). Ces adaptations se présentent sous de multiples formes : 1/3 ou 1/6 temps aux examens, accompagnements pédagogiques particuliers, exemptions, adaptations des modalités pratiques des enseignements, mise en place de binômes...). Le personnel médical et social y respecte scrupuleusement la confidentialité des échanges préalables et propose des adaptations factuelles de scolarité. Ces aménagements ne concernent pas que des pathologies lourdes. **Des troubles qui peuvent paraître mineurs comme de la dyslexie ou des problèmes d'audition par exemple doivent être pris en charge.**

Prise en charge médicale ou sociale (version intranet)

Si vous rencontrez des difficultés médicales ou sociales, ponctuelles ou récurrentes, qui sont susceptibles de perturber voire compromettre votre parcours à l'ENSAIA, vous pouvez faire appel à des personnels de l'ENSAIA ou de l'UL chargés de vous orienter, de vous accompagner pour traverser ces difficultés dans les meilleures conditions possibles. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour réagir !

QUI CONTACTER A L'UL ?

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Vous pouvez en toute confidentialité consulter le **personnel médical** (médecin, médecin psychiatre, psychologue) et ou les **assistants sociaux** de l'Université de Lorraine. Les services concernés sont situés au Vélodrome, sur le trajet du Tram :

SUMPPS LORRAINE SUD, Rond-Point du Vélodrome, 6 rue Jacques Callot, 54502 Vandœuvre-lès-Nancy

Les horaires d'ouverture sont : du lundi au jeudi de 7h45 à 17h, le vendredi de 7h45 à 16h30

Vous pouvez également prendre rendez-vous en appelant le standard

- « médical » pour un suivi ou une prise en charge médicale : **03.72.74.05.51.**
- « social » pour accéder aux services sociaux : **03.72.74.05.65.**

Vous pouvez également accéder à ces services via l'adresse suivante : <https://www.univ-lorraine.fr/lavie-a-luniversite-de-lorraine/sante/>

Même s'il est préférable de choisir des créneaux de rendez-vous médicaux et sociaux hors enseignements, l'urgence de votre situation peut justifier des rendez-vous pris pendant les cours. Ces consultations avec des personnels de l'Université de Lorraine ont alors valeur de convocation et vous dispensent de cours.

QUI CONTACTER A L'ENSAIA ?

En amont ou en parallèle de cette prise en charge, vous pouvez également échanger avec les correspondants de la Vie Etudiante de l'Ecole ci-dessous afin de vous accompagner et de vous orienter dans vos démarches :

- Myriam Leloup, gestionnaire de la scolarité de 1^{ère} année,
☎ 03 72 74 40 02 ✉ myriam.leloup@univ-lorraine.fr
- Apolline Auclerc, enseignante-chercheuse en filière Agronomie
☎ 03 72 74 41 37 ✉ apolline.auclerc@univ-lorraine.fr
- Emmanuel Rondags, enseignant-chercheur en filières Industries Alimentaires et Production Agroalimentaire,
☎ 03 72 74 41 37 ✉ emmanuel.rondags@univ-lorraine.fr
- Sandie Fantin, Secrétaire de Direction,
☎ 03 72 74 40 10 ✉ sandie.fantin@univ-lorraine.fr
- Frantz Fournier, Directeur des Etudes,
☎ 03 72 74 40 07 ✉ frantz.fournier@univ-lorraine.fr

QUELLE CONFIDENTIALITE ?

Les **échanges** concernant votre situation médicale et ou sociale restent **strictement confidentiels**, que vous interagissiez avec le personnel de l'Université de Lorraine ou les correspondants de la Vie Etudiante de l'école. **Aucune information vous concernant ne pourra être transmise à l'équipe pédagogique de l'ENSAIA, à vos camarades ou encore à votre famille sans votre autorisation expresse.**

POURQUOI SIGNALER MES DIFFICULTES ?

Des **aménagement de votre scolarité** peuvent être mis en place lors d'échanges au sein une **Commission de santé** tripartite : étudiant concerné, personnel médical et social et Direction des Etudes/Vie Etudiante). Ces adaptations se présentent sous de multiples formes : 1/3 ou 1/6 temps aux examens, accompagnements

pédagogiques particuliers, exemptions, adaptations des modalités pratiques des enseignements, mise en place de binômes...). Le personnel médical et social y respecte scrupuleusement la confidentialité des échanges préalables et propose des adaptations factuelles de scolarité. Ces aménagements ne concernent pas que des pathologies lourdes. **Des troubles qui peuvent paraître mineurs comme de la dyslexie ou des problèmes d'audition par exemple doivent être pris en charge.**

LES SERVICES PUBLIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A NANCY

Service d'urgences médicales

En plus des numéros d'urgence traditionnels, pompiers (18) et SAMU (15) pour les urgences vitales, vous trouverez tous les numéros d'urgences médicales sur le site du CHRU :

<https://www.chru-nancy.fr/index.php/urgences#les-autres-num%C3%A9ros-d%E2%80%99urgence>

Unité d'Accueil des Urgences Psychiatriques

Cette unité peu connue mais très compétente peut vous accueillir 24h/24 en cas de détresse psychologique subite et urgente

Hôpital Central, Unité d'Accueil des Urgences Psychiatriques (UAUP)

29 avenue Maréchal De Lattre de Tassigny, 54000 Nancy

Entrée, en face des urgences médicales

Secrétariat : 03.83.85.20.88

Infirmiers : 03.83.85.12.56

Email : uaupnancy@cpn-laxou.com

<http://www.cpn-laxou.com/U-A-U-P-Unite-d-Accueil-des-443.html>